

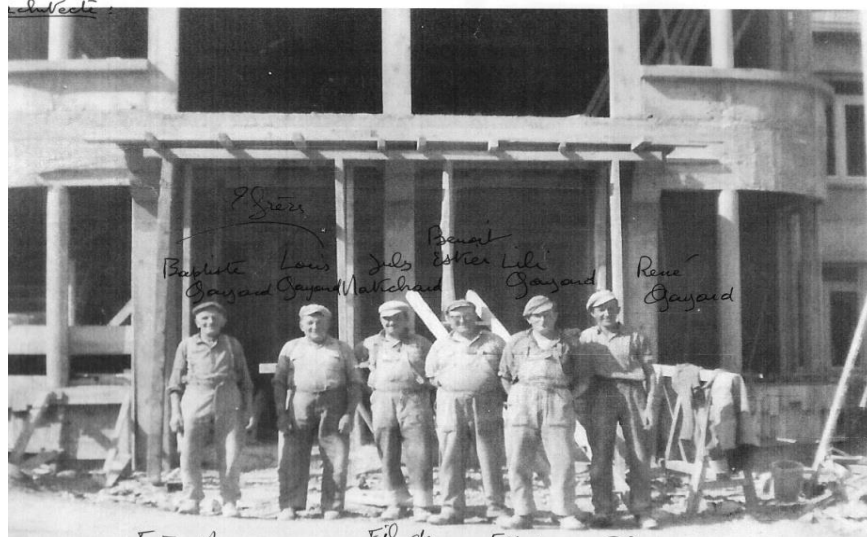
BULLETIN MUNICIPAL MAI 2019-04

Le mot du maire

Comme nous vous l'avons déjà dit, les travaux de « réhabilitation de la salle des fêtes pour accueillir des spectacles vivants » vont commencer courant mai. La première réunion de chantier tenue début Avril en présence de toutes les entreprises retenues, a permis de veiller à limiter au maximum les désagréments pour le voisinage pendant les travaux: les entrées des différents terrains qui entourent la salle des fêtes seront préservées; nous avons demandé que les camions de livraisons de matériaux ne stationnent pas longtemps à proximité du bâtiment en particulier dans le virage dangereux face à la salle des associations; enfin l'absence d'intervention sur les murs extérieurs et le toit devrait limiter les bruits de chantier si ce n'est pendant les 2-3 premières semaines quand interviendront les désamianteurs du bâtiment. Aucune grue ne devrait être montée mais certainement des échafaudages se trouveront le long des façades.



En effet, comme vous pouvez le voir, l'aspect extérieur du bâtiment sera très peu modifié suite aux recommandations des architectes des bâtiments de France qui voient dans notre salle des fêtes actuelles, un modèle typique de l'architecture des années 50 qu'il faut conserver. Elle avait été construite à l'époque par des artisans maçons et menuisiers locaux dont nous avons retrouvé une photo: ils avaient fait un beau travail à la place de la chapelle des pénitents puis du lavoir, qui a permis de distraire le village pendant plus de 70 ans sans trop de nuisance pour le voisinage. Mais les normes d'accessibilité, d'isolation thermique et acoustique, de commodités sanitaires, d'installation électrique ont beaucoup changé si bien que la salle était devenue très peu utilisée en dehors des expositions de crèches, du patch et de certaines festivités estivales.



La reconversion de cette salle posait problème avec interdiction de destruction par les bâtiments de France, raison pour laquelle a été prévue par le Conseil Municipal, sa réhabilitation. L'objectif est double : d'une part, mettre à la disposition de la population de Viverols une salle polyvalente pour les réunions familiales ou associatives de plus de 100 personnes ou refaire des bals. D'autre part, avoir la possibilité de transformer cette salle en salle culturelle pour recevoir des pièces de théâtre ou de la musique ou faire des expositions ou des conférences.

Quels sont les travaux prévus ? A l'extérieur, les modifications notables sont la disparition du balcon au dessus de la porte d'entrée actuelle afin de créer des ouvertures jusqu'au toit qui amèneront de la luminosité à la grande salle. L'entrée du bâtiment sera déplacée sur le côté du bureau de l'ancienne Caisse d'Epargne et se fera par une pente douce le long du bâtiment en arrière de la fontaine de la Chenelette qui sera légèrement décalée. Cela permettra l'accessibilité des personnes handicapées et l'entrée au rez-de-chaussée du bâtiment des notaires, rez-de-chaussée qui sera entièrement remodelé avec création d'une cuisine mais aussi de WC, de vestiaires et d'une banque d'accueil du public. L'entrée dans la salle se fera par des portes nouvellement créées comme vous pouvez le voir sur les clichés ci-dessous. Le plafond sera abaissé pour favoriser le chauffage. Le fond de la salle sera occupé par une zone de rangement ouvrant sur l'extérieur par les portes qui existent, et une scène amovible surmontée d'un écran de cinéma ce qui pourrait permettre de reprendre contact avec Ciné-parc et de recréer une saison cinématographique hivernale La salle sera équipée de tables et de chaises, ainsi que de gradins amovibles.

Enfin pour accéder à l'étage du bâtiment des notaires, la porte d'entrée sera conservée de même que l'escalier qui desservira 4 grandes pièces avec sanitaire pouvant servir de loge pour les artistes des spectacles vivants mais aussi de salle de réunion si des cours de théâtre ou de musique venaient à être dispensés à Viverols dans les années qui viennent. Un local de stockage est prévu au dessus de la scène de la grande salle. Il communiquera avec espace des quatre bureaux et permettra d'abaisser le plafond de la grande salle. Nous avons dû renoncer à créer un studio pour artiste en résidence devant le coût engendré par la mise en sécurité obligatoire.

Voici ainsi le résumé des travaux qui sont prévus. La fin de travaux surviendra au printemps prochain. Restera alors à développer la dynamique nécessaire pour une utilisation de plus en plus fréquente de cette magnifique salle, dynamique amorcée avec la Communauté de Communes

Les plans restent à votre disposition à la Mairie pour plus de précision.



Informations diverses

- **La première réunion de révision du PLUi** s'est tenue début Avril. Nous serons certainement amenés à réduire nos ambitions en matière de construction mais des possibilités demeurent cependant à la marge et toute demande de la population sera étudiée. N'hésitez pas à nous faire passer vos demandes et nous essayerons de les défendre tout en sachant que nous devons rester dans une enveloppe extrêmement contrainte.
- **Les travaux de la salle des fêtes** étant programmés, nous avons dû la vider de tout ce qu'elle contenait de valeur et les notaires ont déménagées dans leur nouvel office notarial situé au 11 de la Place de l'église. Pour ce qui était dans le musée Terrasse, les œuvres sont exposées à la Mairie dans les anciens bureaux de la Communauté de Communes et seront bientôt à la disposition du public. De même, les symboles des pénitents blancs ainsi que les statuts de bois plâtre polychromes ont été regroupées dans une salle de la mairie pour être mis en valeur.
- **Cécile Neyret, notre médecin**, nous signale qu'elle sera absente entre le 8 et le 12 Mai. Prenez vos précautions pour le renouvellement de vos ordonnances !
- **Comme chaque année à cette époque**, nous prévoyons le balayage du village le 7 Mai toute la journée. Le stationnement ne sera pas interdit mais évitez de vous garer le long des trottoirs. Merci
- **Dépôts Pressing à Viverols**. Depuis bien longtemps, Marie-Louise s'occupait de transmettre à la Teinturerie Hervier, le lundi, les paquets de linges encombrants qui ne peuvent pas être lavés ou dégraissés à domicile. Le Pressing Aqualogia d'Ambert, dont le point de collecte est au Vival, souhaite rajouter la mention « dépôt pressing écologique » à sa marque. Merci de vous renseigner auprès de Mme et M. Vallat.
- **La préfecture nous informe** qu'en raison des conditions atmosphériques, les débits mesurés par les stations hydrométriques de référence du Puy de Dôme connaissent une baisse significative et prématurée. De ce fait, des mesures de restrictions d'usage de l'eau doivent être appliquées: vigilance pour les usages de l'eau à partir des réseaux d'eau potable et pour les prélèvements dans le milieu, limitation des arrosages de jardin, pas de lavage de voitures,...
- **L'Assurance maladie** nous informe de la mise en place du « Dossier Médical Partagé », dossier médical qui garde en mémoire toutes vos informations de santé. Pour plus d'information, une personne de la CPAM, sera présente à la Maison des Services de Viverols le 22 mai de 14 à 17 heures après inscription au 04 73 95 36 40.

- **La filière Personnes âgées du Forez** nous informe d'une conférence animée par des experts professionnels « Trouble de la mémoire, quand faut-il s'inquiéter ? », au cinéma d'Usson en Forez le mercredi 22 mai de 19 à 21 heures
- Nous vous rappelons que la **cérémonie du 8 Mai** aura lieu devant le monument aux morts à 11 heures le mercredi 8 Mai. Elle sera suivie par un vin d'honneur offert par la municipalité à la population à la salle des associations.
- Les **élections européennes** auront lieu le dimanche 26 Mai. Le bureau de vote de Viverols situé dans la salle des mariages de la Mairie, sera ouvert de 8 heures à 18 heures.
- Nous vous rappelons que la **déclaration d'Impôts** encore obligatoire cette année, devra se faire avant des dates précises en fonction de votre type de déclaration et l'adresse de votre résidence principale :
 - ✓ Jeudi 16 mai à minuit pour les déclarations papiers
 - ✓ Pour les déclarations en ligne : Mardi 21 Mai à minuit pour les départements du 01 au 19 ; Mardi 28 Mai à minuit pour les départements du 20 au 49 ; Mardi 4 juin à minuit pour les départements du 50 à 974 (Guyane) et 976 (Mayotte)
- **Enfin, l'été approche avec ses festivités** ; Dès à présent nous pouvons vous communiquer quelques dates
 - ✓ Le samedi 22 juin, fête de la musique sur la place de Viverols, organisée par le comité des fêtes
 - ✓ Le samedi 29 Juin, les pompiers fêteront le 170ème anniversaire de la création de la caserne de Viverols.
 - ✓ Les 5 ,6 et 7 Juillet, l'épreuve cycliste « les Copains CYFAC » passe par Viverols. Nous vous communiquerons les horaires plus précis.
 - ✓ Le 13 Juillet, l'association « Don du sang » organise son traditionnel « Vide-Grenier » sur la place et dans les rues de Viverols
 - ✓ Le 14 Juillet, **l'étape St-Etienne Brioude du Tour de France** passe tout près de chez nous : vers 13 heures à Usson en Forez en venant d'Apinac, 13h15 à Craponne en venant de Pontempeyrat, 13h 30 aux Sauvade avant de redescendre sur Dore l'Eglise et Arlanc vers 14h.
 - ✓ Voici **le calendrier des visites du château pour l'été** : sur réservation au 06 09 96 95 52
 - Mai : samedi 11, dimanche 12 et dimanche 26.
 - Juin : samedi 8, dimanche 9, lundi Pentecôte 10, samedi 15, dimanche 16, samedi 29 et dimanche 30.
 - Juillet : lundi 8, mardi 9, mercredi 10, du samedi 13 au mercredi 17, du samedi 20 au mercredi 24, du samedi 27 au mercredi 31.
 - Août : du samedi 3 au mercredi 7 et du samedi 10 au mercredi 14
 - Septembre : samedi 14, dimanche 15, samedi 21, dimanche 22 et JOURNEES EUROPEENNES du PATRIMOINE les samedi 28 et dimanche 29.
- Enfin pour la fête patronale, le thème du défilé des chars le dimanche après-midi sera « Le cirque », ses jongleurs, ses animaux et ses clowns. A vos déguisements.